

# Stop Loi Sécurité globale : Lettre ouverte aux sénateurs.trices d'Ille-et-Vilaine

**A l'appel du Club de la presse de Bretagne, des sections rennaises de la Ligue des Droits de l'Homme, Attac, Europe Ecologie Les Verts, Amnesty International et le SNJ-CGT, la coordination rennaise Stop loi Sécurité globale lance une lettre ouverte aux sénateurs.trices d'Ille-et-Vilaine afin de permettre aux citoyen.ne.s d'interpeler leurs élu.es.**

**Cette lettre et les signatures récoltées en ligne et sur les marchés du département seront remis avant le 18 mars, jour du vote de la loi au Sénat, en mains propres ou par voie postale aux sénateurs d'Ille-et-Vilaine : Françoise Gatel, Dominique de Legge, Sylvie Robert et Daniel Salmon. Si vous le souhaitez, vous pouvez également télécharger la lettre en bas de page et l'envoyer individuellement à votre élu.e.**

## Lettre ouverte aux sénateurs.trices d'Ille-et-Vilaine

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Dans cette période où vous allez examiner des textes qui sont de nature à orienter d'importants choix de société, nous avons besoin de votre intelligence et de votre prise de hauteur.

À partir du 18 mars prochain, vous allez débattre et vous prononcer sur la proposition de loi « Sécurité globale ». La question n'est pas de savoir s'il faut ou non de la répression – car elle ne se pose pas en des termes aussi simplistes et binaires – mais plutôt de savoir :

- si le « *toujours plus de contrôle et de répression* » est efficace ?
- si les pertes de libertés publiques (et les coûts induits !) sont réellement compensées par un accroissement en termes de sécurité et de bien-être des citoyen.nes ?

La proposition de loi prévoit d'instaurer une surveillance généralisée de l'espace public, en autorisant les services de police à utiliser des drones avec caméras. Elle autoriserait aussi l'utilisation immédiate des images des « caméras piétons » portées par les policier.ères et leur analyse automatisée pour reconnaître en temps réel l'identité des manifestant.es (reconnaissance faciale) ; autrement dit

une manière de considérer les citoyen.nes comme une « menace » et les dissuadant d'exercer un droit pourtant établi par les textes fondateurs de notre République.

Cette proposition de loi prévoit aussi la pénalisation de la diffusion d'images de policier.ères ou de gendarmes agissant dans le cadre de leurs missions d'ordre public, portant ainsi atteinte à la nécessaire transparence de ces opérations. Une telle mesure vise à interdire tout contrôle des citoyen.nes (y compris des journalistes) de LEUR police, notamment lorsque certain.es policier.ères exercent des violences non légitimes (comme cela a été mis en évidence au cours des mois passés grâce aux images diffusées).

Enfin, elle prévoit d'étendre aux polices municipales des compétences de la police nationale et organise une privatisation de la police en contradiction flagrante avec les principes constitutionnels, en déléguant à des agent.es de sécurité privé.es une des compétences régaliennes de l'État jusque-là exercée par la police judiciaire.

D'autres dispositions (art 23 sur la suppression des remises de peine ; art 25 sur l'autorisation de porter son arme en dehors du service, etc...) nécessitent une véritable analyse quant à leur pertinence. Plus globalement, ce texte ouvre la voie de l'arbitraire, de l'interprétation et de la manipulation de l'information, et nous, citoyen.nes attendons de vous le plein exercice de votre rôle parlementaire en résistant à cet emballement sécuritaire qui, par touches successives, construit un système de surveillance généralisée au détriment des libertés et dessine une société dont nous ne voulons pas.

C'est pourquoi nous vous appelons à rejeter cette proposition de loi liberticide, qui menace gravement les principes fondamentaux de notre démocratie et notre État de droit.

Certes, les temps sont difficiles, mais *"les temps sont toujours difficiles pour ceux qui n'aiment pas la liberté (...). Il n'est pas nouveau que les gouvernant.es s'impatientent de la liberté."* (François Sureau « Sans la liberté » 2019).

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour être informé.e de la suite de nos actions, inscrivez-vous à notre page facebook : [Coordination rennais - Stop loi Sécurité globale](#)**